

Deux entreprises sur trois créées en 2014 sont toujours actives en 2019

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 126 • Juillet 2021



En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les entreprises classiques (hors autoentrepreneurs) créées au premier semestre 2014 ► [source](#), 64 % sont toujours actives cinq après, soit trois points de plus qu'au niveau national. Cet écart est uniquement porté par les sociétés, dont le taux de pérennité atteint 74 % dans la région contre 67 % en France. Une conjoncture économique et démographique plus favorable en Auvergne-Rhône-Alpes, sur cette période, pourrait expliquer cet écart. Tous les secteurs d'activité sont concernés. Les pertes d'emploi dues aux cessations, moins nombreuses qu'en France, sont compensées par les embauches dans les entreprises pérennes. Le bilan positif de l'emploi à cinq ans est porté par la hausse de l'emploi salarié dans les sociétés.

En 2014, près de 68 000 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes. Après un recul en 2013, les **créations** sont reparties à la hausse avec une évolution deux fois plus marquée qu'au niveau national. Ainsi, le taux de création ► [encadré 1](#) en 2014 s'élève à 8,3 % dans la région, troisième taux le plus élevé parmi les régions métropolitaines.

Ces nouvelles entreprises sont autant des entreprises créées sous le régime de l'autoentrepreneur (aujourd'hui microentrepreneur, ► [encadré 2](#)) que des entreprises « classiques ». La suite de l'étude ne concerne que ces dernières, en distinguant les sociétés des entreprises individuelles classiques (EIC).

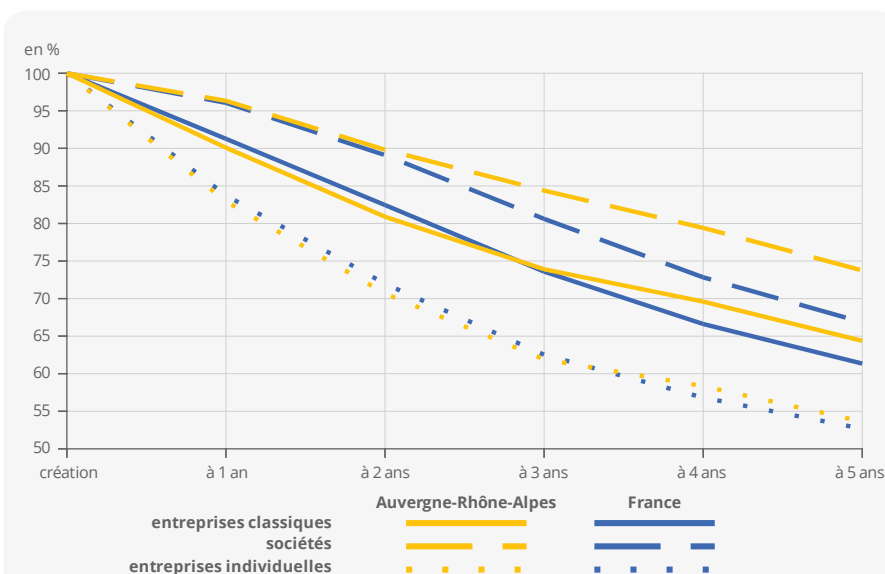
Une pérennité à cinq ans plus élevée qu'au niveau national

Parmi les entreprises classiques créées au premier semestre 2014, 64 % ont atteint leur cinquième anniversaire ► [figure 1](#), soit trois points de plus que la moyenne nationale. Cet écart apparaît uniquement après la

► 1. Un bon dynamisme entrepreneurial

En complément du taux de pérennité, deux autres indicateurs traduisent le dynamisme entrepreneurial. Il s'agit du taux de créations d'entreprises, rapport des créations sur le stock d'entreprises, et du taux d'entrepreneuriat, rapport des créations sur la population active. Il est courant que lorsqu'un des indicateurs est élevé pour une région, au moins l'un des deux autres le soit peu. En effet, un fort taux de créations peut induire une concurrence accrue et ainsi être un frein à la pérennité. Par exemple, en Bourgogne-Franche-Comté, région métropolitaine au taux de pérennité le plus élevé (69 %), les taux de créations et d'entrepreneuriat sont 2 et 3 points sous la moyenne nationale. Inversement, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux d'entrepreneuriat élevé s'accompagne de taux de créations et de pérennité inférieurs à la moyenne. En Auvergne-Rhône-Alpes, le constat est différent. Les taux de créations (8,3 %) et de pérennité (64 %) sont parmi les plus élevés de France et pour autant le taux d'entrepreneuriat reste au-dessus du niveau national (8,9 % contre 8,6 %).

► 1. Taux de pérennité par année et par catégorie des entreprises créées en 2014



Lecture : pour 100 sociétés créées dans la région en 2014, 84 ont atteint leur troisième anniversaire, soit un taux de pérennité de 84 %, contre 81 % en France.

Champ : entreprises créées au 1^{er} semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors autoentrepreneurs). La catégorie d'entreprise est celle à la création, celle-ci ayant pu changer entre 2014 et 2019. *Source* : Insee, enquête Sine 2014 (interrogations 2014, 2017, 2019)

troisième année d'activité. Les entreprises de la région connaissent en effet la même fragilité dans la phase de lancement de leur activité que leurs homologues françaises, mais elles sont plus résistantes ensuite. Le **taux de pérennité** de la région figure ainsi parmi les cinq plus élevés de métropole avec celui de Bourgogne-Franche-Comté, de Bretagne, des Pays de la Loire et de Nouvelle-Aquitaine.

Dans la région, le taux de pérennité élevé est exclusivement porté par les sociétés. Alors que celui des entreprises individuelles (54 %) est très proche du niveau national, il atteint 74 % pour les sociétés, soit sept points de plus qu'en France.

Pour autant, dans la région, les sociétés sont sous-représentées parmi les créations d'entreprises, avec une part de 53 % contre 61 % au niveau national. Ceci peut s'expliquer par le cumul de deux facteurs. D'une part, les créations dans la construction concernent davantage des EIC qu'en France (49 % contre 41 % en France). C'est également le cas dans « l'enseignement, santé et action sociale » (85 % d'EIC contre 79 % au plan national). D'autre part, les

créations dans ces deux secteurs sont proportionnellement plus nombreuses en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France. Ils rassemblent en effet 33 % des créations, contre 28 % en France.

Au sein des entreprises classiques, les sociétés sont globalement plus souvent actives cinq ans après leur création que ne le sont les entreprises individuelles. Ainsi, en France, une société a deux fois plus de chance d'être pérenne à cinq ans qu'une EIC, toutes choses égales par ailleurs ► **pour en savoir plus**. Elles démarrent en effet plusieurs facteurs favorables à une meilleure pérennité. Elles démarrent notamment avec davantage de moyens financiers et humains que les entreprises individuelles et leur statut, jugé plus solide, leur facilite l'accès aux financements.

Des sociétés plus pérennes qu'en France, quel que soit le secteur d'activité

Ce taux de pérennité relativement élevé pour les sociétés s'observe dans tous les secteurs d'activité ► **figure 2**. Cependant,

quatre secteurs expliquent 5 points sur un écart total de 7 points entre taux régional et national. Le commerce (**contribution** de 2,1 points) et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (1,3 point) ont à la fois un poids élevé dans les créations et un taux de pérennité nettement meilleur qu'au national. L'hébergement-restauration contribue pour 0,8 point grâce à un taux de pérennité sectoriel de huit points supérieur au niveau national. Enfin, dans la construction (contribution de 0,7 point), les sociétés sont un peu plus souvent actives au bout de cinq ans qu'en France avec un poids important dans les créations (un cinquième des créations).

Dans la région comme au niveau national, les nouvelles sociétés dans l'industrie et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » présentent les taux de pérennité les plus élevés. Pour le premier secteur, les projets demandent souvent un investissement initial important, tandis que le second regroupe des activités requérant un niveau de formation élevé, des connaissances et compétences spécialisées, deux situations améliorant les chances de perdurer.

À l'inverse, dans la construction et le commerce, les nouvelles sociétés résistent moins. Leur environnement plus concurrentiel génère plus souvent des cessations d'activité. Toutefois, là encore, leur pérennité est plus importante que la moyenne française, tous secteurs confondus.

Une conjoncture plus favorable entre 2014 et 2019

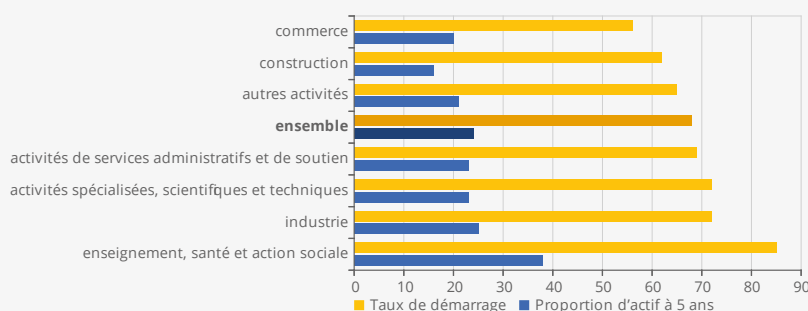
Cette meilleure pérennité des sociétés ne s'explique pas par une spécificité sectorielle dans les créations régionales ni par une structure économique propre à la région, puisque le poids de chaque secteur dans les créations de sociétés (ou dans l'ensemble des sociétés existantes) est très proche du niveau national.

Sur la période 2014-2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, les sociétés résistent mieux, en particulier grâce à une conjoncture économique et démographique régionale plus favorable. La reprise et le rebond de l'économie (après la crise de 2008-2009), constatés en fin d'année 2014, se sont prolongés en 2015 et au-delà. Cette reprise a été nationale, mais elle est un peu plus marquée dans la région pour certaines activités. Par exemple, dans le tourisme, le nombre de nuitées dans les campings et les hôtels a légèrement plus augmenté dans la région qu'en France. Le constat est similaire pour d'autres indicateurs comme, dans la construction, le nombre de logements autorisés à la construction ou l'emploi salarié dans les services aux entreprises. Ce climat économique,

► 2. Dans la région, parmi les nouveaux autoentrepreneurs de 2014, un quart sont encore actifs cinq ans après, tandis qu'un tiers n'a jamais débuté son activité

En 2014, le régime de l'autoentrepreneur (aujourd'hui microentrepreneur) a séduit la moitié des créateurs d'entreprise dans la région. Sur 100 autoentrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014, 32 n'ont jamais débuté leur activité ► **figure de l'encadré 2**. Parmi les 68 ayant effectivement démarré une activité économique, 24 sont encore actifs cinq ans après leur immatriculation, les autres ayant cessé leur activité en tant qu'autoentrepreneur. Ainsi, parmi les autoentrepreneurs ayant démarré leur activité, un tiers sont pérennes à cinq ans. Ces taux sont très proches du niveau national.

► Taux de démarrage et proportion d'actif à cinq ans des entreprises créées sous le régime de l'autoentrepreneur en 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, pour les principaux secteurs d'activité



Lecture : dans l'ensemble des secteurs d'activité de la région, 68 % des entreprises créées sous le régime de l'autoentrepreneur démarrent effectivement une activité (taux de démarrage) et seulement 24 % sont toujours actives cinq ans plus tard.

Champ : autoentrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneur 2014 (interrogations 2014 et 2019)

Dans la région comme en France, le régime de l'autoentrepreneur attire plus particulièrement les créateurs dans le commerce et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques ». Ces secteurs concentrent un tiers des créations. Viennent ensuite la construction et « l'enseignement, santé et action sociale », qui rassemblent un quart des créations. Cependant, leur devenir présente des divergences. Alors que dans le secteur de « l'enseignement, santé et action sociale » le taux de démarrage et le taux de pérennité à cinq ans sont les plus élevés, dans le commerce et la construction moins des deux tiers démarrent une activité et leurs taux de pérennité sont les plus faibles.

► 2. Répartition par secteur d'activité des sociétés créées en 2014, taux de pérennité à cinq ans et contribution à l'écart entre taux de pérennité régional et national, en Auvergne-Rhône-Alpes

Secteurs d'activité	Part des sociétés à la création (en %)		Taux de pérennité à 5 ans des sociétés (en %)		Contribution à l'écart au taux de pérennité national
	Région	France	Région	France	
Commerce	23	24	70	61	2,1
Activités spécialisées scientifiques et techniques	17	16	81	73	1,3
Hébergement et restauration	9	10	73	65	0,8
Construction	21	19	69	66	0,7
Industrie	5	4	82	78	0,2
Activités de services administratifs et de soutien	6	6	68	67	0,1
Autres (information et communication, activités immobilières, transport entreposage, enseignement...)	19	22	77	70	1,4
Total des secteurs	100	100	74	67	6,6

Lecture : dans la région, le secteur du commerce concentre 23 % des créations de sociétés en 2014. 70 % de ces sociétés sont encore actives cinq ans plus tard. Ce secteur explique ainsi 2,1 des 6,6 points qui séparent les taux de pérennité régional et national.

Champ : sociétés créées au 1^{er} semestre 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors autoentrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014 (interrogations 2014 et 2019)

légèrement plus favorable dans la région, participe à la meilleure survie des entreprises en général, y compris celles récemment créées. De plus, dans la région, la croissance démographique est plus élevée qu'en France, avec une hausse annuelle moyenne de 0,6 % entre 2013 et 2018, contre + 0,4 % au plan national. L'essor démographique génère une hausse de la demande, entraînant une baisse de la concurrence dans certaines activités présentes, qui crée à son tour un environnement favorable à la création d'entreprise. Par exemple, dans le commerce de détail, les chefs d'entreprises de la région déclarent moins souvent que la concurrence a augmenté entre 2014 et 2017.

Après cinq ans, un bilan positif de l'emploi...

Fin 2019, les entreprises créées au premier semestre 2014 rassemblent près de 1 % de l'emploi total régional ; leur rôle dans la dynamique locale n'est donc pas négligeable.

La meilleure pérennité des entreprises de la région a un effet direct sur le niveau de l'emploi. Les embauches dans les entreprises pérennes compensent largement les pertes d'emploi dues aux cessations. Ainsi, dans la région, pour 100 emplois présents dans les entreprises au démarrage de leur activité, on en comptabilise 120 ► **figure 3** cinq ans plus tard, contre 112 en France. Cet écart de huit points s'explique par les moindres pertes d'emploi dues aux cessations dans la région : 34 % des emplois présents dans les nouvelles entreprises en 2014 ont depuis disparu suite à la cessation de l'entreprise, contre 38 % en France. Comme au plan national, ces entreprises étaient rarement employeuses au démarrage de leur activité, ce qui fait que

six emplois supprimés sur sept concernent des non-salariés.

Dans la région, pour 100 emplois déclarés dans les entreprises au démarrage de leur activité, 66 sont présents dans les entreprises pérennes cinq ans plus tard. Parmi ces emplois, 6 ont disparu suite à une baisse d'effectif, tandis que 61 ont été créés dans les entreprises les plus dynamiques. Au sein des seules entreprises encore actives en 2019, l'emploi a donc augmenté de 82 % au cours des cinq premières années de vie, soit 2 points de plus qu'au niveau national. Ce faible écart illustre une dynamique des entreprises pérennes similaire aux niveaux national et régional. Parmi les entreprises pérennes, le nombre « d'employeuses », c'est-à-dire ayant au

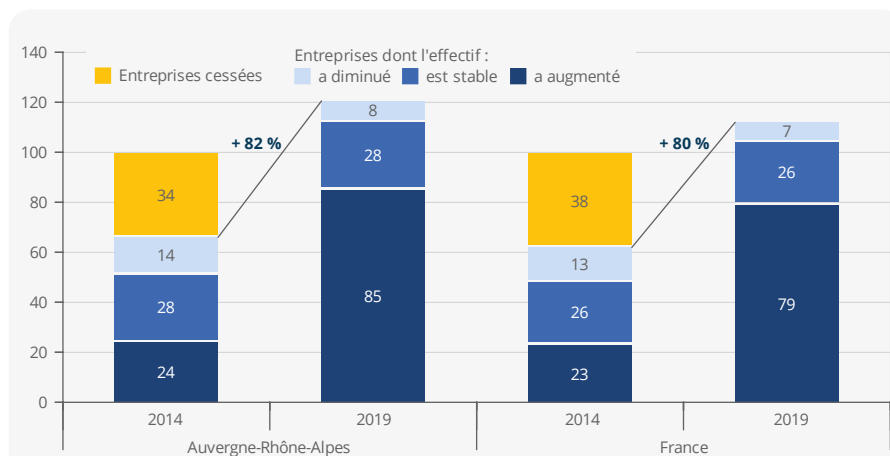
moins un salarié, a doublé entre 2014 et 2019. Ainsi, une sur cinq l'était à la création contre une sur trois fin 2019. Cette hausse est très marquée pour les sociétés, dont la proportion « d'employeuses » passe d'un quart à près de la moitié cinq ans après. En revanche, pour les EIC, l'évolution est très limitée, la part de celles qui ont au moins un salarié oscille autour d'une sur dix, en 2014 comme en 2019. Ces parts sont très proches des niveaux nationaux.

... porté par la hausse de l'emploi salarié des sociétés

L'augmentation des effectifs dans les seules entreprises pérennes est presque entièrement due à celle des effectifs salariés des sociétés. Ainsi, le nombre de salariés a quasiment quadruplé dans les sociétés pérennes ► **figure 4** alors qu'il doublait dans les entreprises individuelles. Dans le même temps, le nombre de dirigeants progressait très légèrement dans l'ensemble des nouvelles entreprises pérennes. En 2014, les sociétés concentraient 72 % des emplois des entreprises pérennes, avec une majorité de dirigeants. Cette proportion passe à 80 % dans ces mêmes entreprises en 2019, avec une large majorité de salariés. La quasi-totalité (95 %) des embauches de salariés a été réalisée par les sociétés.

Cependant, l'emploi salarié n'a augmenté que dans quatre sociétés sur dix entre leur démarrage et fin 2019, faisant passer leur nombre moyen de salariés de 0,7 à 6. Dans les autres sociétés, des embauches ont pu être effectuées, mais au final les effectifs sont soit restés stables

► 3. Nombre d'emplois en 2019 pour 100 emplois dans les entreprises créées en 2014

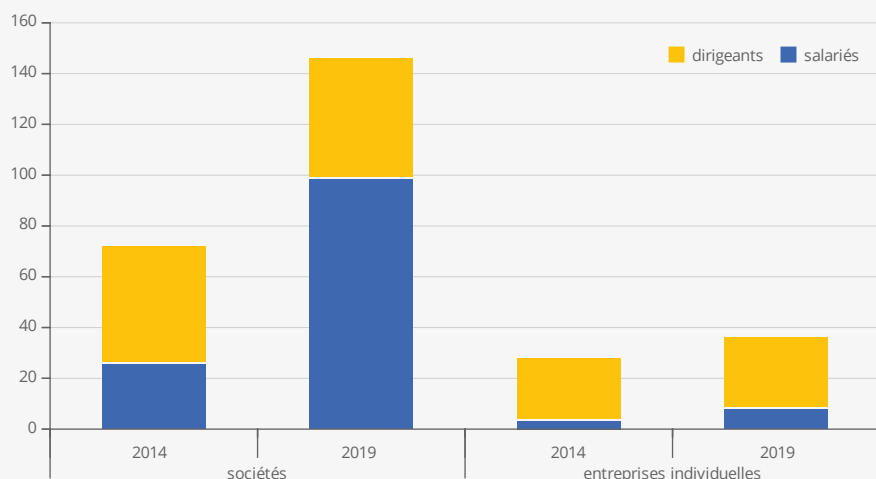


Lecture : dans la région, sur 100 emplois présents dans les entreprises à leur création en 2014, 34 appartiennent à des entreprises disparues depuis, 14 à des entreprises pérennes mais ayant perdu des emplois en cinq ans (elles n'en comptent plus que 8 en 2019). Par ailleurs, 28 emplois dépendent d'entreprises dont l'effectif est le même cinq ans après et 24 à des entreprises qui se sont développées puisqu'elles emploient 85 personnes en 2019. Au total, l'emploi a augmenté de 20 %.

Champ : emplois dans les entreprises créées au 1^{er} semestre 2014, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors autoentrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014 (interrogations 2014 et 2019)

► 4. Nombre d'emplois de salariés et de dirigeants à la création et fin 2019 dans les entreprises pérennes (pour 100 emplois sur l'ensemble des entreprises créées en 2014 et toujours actives fin 2019)



Lecture : dans la région, sur 100 emplois présents dans les entreprises pérennes à leur création, 72 sont le fait de sociétés, dont 25 sont des salariés et 46 des dirigeants. 28 sont dans des EIC, dont 25 dirigeants et 3 salariés. Cinq ans plus tard, la croissance de l'emploi concerne presque exclusivement les salariés, notamment dans les sociétés.

Champ : emplois de salariés et de dirigeants des entreprises créées au 1^{er} semestre 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes et toujours actives fin 2019, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors autoentrepreneurs). La catégorie d'entreprise est celle à la création, celle-ci ayant pu changer entre 2014 et 2019.

Source : Insee, enquête Sine 2014 (interrogations 2014 et 2019)

(cinq sociétés sur dix), avec en moyenne 0,2 salarié, soit ils ont diminué (une sur dix). Dans les entreprises dont l'effectif a baissé, le nombre moyen de salariés s'est réduit de 3 à 1. Les secteurs du commerce et de la construction sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois. Près de la moitié des sociétés de ces secteurs voient leur effectif augmenter. Cependant, ce sont également les secteurs dans lesquels les cessations (et donc les pertes d'emplois) sont les plus fortes.

Fin 2019, les entrepreneurs des sociétés pérennes étaient relativement optimistes pour 2020. Un cinquième pensait embaucher et une grande majorité ne prévoyait aucun licenciement. Mais la crise sanitaire a redistribué les cartes et touché fortement certains secteurs comme le tourisme. L'hébergement-restauration, qui représente une part importante de ce secteur, était alors en pleine expansion dans la région, avec notamment une fréquentation touristique record dans les hôtels. De plus, les sociétés y sont plus souvent employeuses (60 % contre 48 % dans l'ensemble des secteurs).

Nicole Danis, Émilie Senigout (Insee)

► Définitions

Une **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le **taux de pérennité à cinq ans** est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre 2014 ayant atteint leur cinquième anniversaire et l'ensemble des entreprises créées au premier semestre 2014. Les entreprises cessées puis reprises avec continuité du secteur d'activité et l'adresse sont considérées comme pérennes.

Dans l'**emploi total**, deux catégories d'emploi sont distinguées pour les besoins de l'étude. La catégorie des **dirigeants** comprend les chefs d'entreprises et les collaborateurs qu'ils soient salariés ou non, et les aides familiaux. Celle des **salariés** regroupe tous les autres emplois salariés, à l'exclusion des stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation.

La **contribution** d'un secteur à l'écart de pérennité entre la région et la France est égale à l'écart de pérennité de ce secteur entre les taux régional et national pondéré par son poids à la création.

► Pour en savoir plus :

- « En 2019, 61 % des entreprises classiques créées cinq ans plus tôt sont toujours actives », *Insee Première* n° 1852, avril 2021
- « Les PME alimentent le dynamisme des entreprises de taille intermédiaire », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 114, février 2021
- « Entrepreneuriat féminin : la parité avance à petit pas », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 86, mars 2021
- « Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1751, avril 2019
- « Entreprises créées en 2014 : une pérennité à trois ans moins élevée en Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 67, novembre 2020
- « Trois ans après sa création, une entreprise pérenne sur dix a développé au moins deux emplois supplémentaires », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 68, novembre 2020



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Source

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine) est un dispositif qui suit, tous les quatre ans, une génération de nouvelles entreprises (au sens unités légales), sur les cinq premières années de leur existence. Le champ de cette enquête couvre les créations d'entreprises du 1^{er} semestre, exerçant des activités économiques marchandes non agricoles, ayant vécu au moins un mois. Les entreprises sont enquêtées quelques mois après leur création (interrogation 1), puis 3 ans (interrogation 2) et 5 ans après (interrogation 3). Depuis l'entrée en vigueur du régime de l'autoentrepreneur en 2009 (remplacé en 2015 par le régime du microentrepreneur), le dispositif est composé de deux enquêtes : l'une auprès des autoentrepreneurs et l'autre auprès des autres entreprises, dites classiques. Le champ de cette étude porte sur la cohorte 2014 dont l'échantillon contient 45 000 entreprises en France dont 3 400 en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans cette cohorte 2014, une entreprise régionale à forte croissance, œuvrant dans le secteur « activités scientifiques et techniques », contribue significativement à la hausse de l'emploi constatée.

Insee
Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la
publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Bureau de presse :
04 78 63 26 96

Maquette :
Jouve

ISSN 2493 - 1462
© Insee 2021

www.insee.fr

[@InseeRegions](https://twitter.com/InseeRegions)

